

DUREES D'AMORTISSEMENTS M57 A PARTIR DU 1ER JANVIER 2026

Libellé	Compte M57	Durée d'amortissement proposée
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'étude , d'élaboration, de révision des documents d'urbanisme	202	10 ans
Frais d'études et d'insertion non suivis de travaux	203X	5 ans
Subventions d'équipement - Biens immobiliers, études, matériel	204xx1	5 ans
Subventions d'équipement - Bâtiments et installations	204xx2	15 ans
Subventions d'équipement - Projets d'infrastructures	204xx3	30 ans
Concessions et droits similaires - licences	2021	3 ans
Concessions et droits similaires - logiciels	2051	5 ans
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Plantations et autres agencements et aménagements de terrains	2128	15 ans
Construction équipements de cimetièrre	21316	10 ans
Installation générale des constructions - bâtiments publics	21351	15 ans
Immeubles de rapport	21321	20 ans
Bâtiments légers (abris ; chalets)	2138	15 ans
Construction:sol autrui / installations générales	2145	20 ans
Installations de voirie	2152	10 ans
Réseaux d'électrification	21534	10 ans
Autre matériel et outillage de voirie	215738	5 ans
Autre matériel technique	21578	5 ans
Autres installations, matériel et outillage technique	2158	5 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers	2181	15 ans
Véhicules	21828	10 ans
Autres matériels de transport léger	21828	4 ans
Matériel informatique scolaire	21831	5 ans
Autre matériel informatique (ordinateurs et accessoires)	21838	5 ans
Mobilier scolaire	21841	10 ans
Petit mobilier et accessoires	21848	10 ans
Matériel de téléphonie	2185	5 ans
Petit matériel et équipements	2188	8 ans
Gros matériel et équipements (instruments de musique, équipements sportifs, mobilier urbain)	2188	10 ans